

# CHAMPIONNATS PROVINCIAUX SERIES D'AGE SIMPLES ET DOUBLES



## Dimanche 15 janvier 2012



Complexe sportif de la porte de Trèves - BASTOGNE

Organisation du club de On

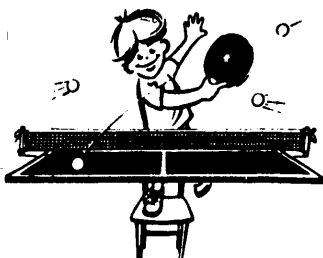
### Inscriptions

Afin d'être plus efficace, les inscriptions seront reçues en ligne sur le site de la province pour le **08 janvier 2012 à 20H** au plus tard. Une liste des inscrits y figurera journalièrement.

Les tableaux seront tirés le mercredi 11 janvier et ne seront plus modifiés par après... Qu'on se le dise

### Horaire

- 09 H 00 : Mixtes
- 11 H 00 : Doubles
- 14 H 00 : Simples jeunes
- 15 H 00 : Simples vétérans



**Attention,  
Complexe sportif  
Porte de Trêve**

### Catégories

- Poussins (\*), Préminimes, Minimes, Cadets, Juniors, 17-21 Dames & Messieurs.

- Vétérans 40,50, 60 Dames & Messieurs

(\* ) Cette série n'est pas qualificative pour les championnats de Belgique, les joueurs estimant avoir une chance de qualification pour ces championnats doivent s'inscrire en préminimes.

### Remarques

est poussin le joueur né en 2003 ou plus jeune  
est préminime le joueur né en 2001 ou 2002  
est minime le joueur né en 1999 ou 2000  
est cadet(te) le joueur né en 1997 ou 1998  
est junior(e) le joueur né entre 1994 et 1996  
est 17-21, le joueur né entre 1990 et 1993

est vétéran 40, le joueur né entre 1962 et 1971  
est vétéran 50, le joueur né entre 1952 et 1961  
est vétéran 60, le joueur né entre 1942 et 1946  
est vétéran 65, le joueur né entre 1947 et 1951  
est vétéran 70, le joueur né entre 1932 et 1936  
est vétéran 75, le joueur né entre 1937 et 1944  
est vétéran 80, le joueur né avant 1932

- ✓ Le droit d'inscription sera facturé au club d'appartenance des joueurs sur la note de frais récapitulative qui leur sera adressée en temps opportun.
- ✓ Droit d'inscription : 4 € pour les simples /4 € papaire de double.
- ✓ Un relevé avec la liste des joueurs inscrits sera fourni à chaque club concerné.
- ✓ Le joueur régulièrement inscrit pour les éliminatoires ou qualifié pour les finales qui ne se présentera pas sans justification ou qui abandonnera en cours de compétition sans autorisation du juge-arbitre sera automatiquement pénalisé d'une amende de 25 €.
- ✓ Dans les doubles, la composition des paires est libre.
- ✓ Elle s'alignera toujours dans la série correspondant à l'âge du joueur le plus âgé sauf en ce qui concerne les vétérans où la paire devra s'inscrire dans la série du joueur le moins âgé
- ✓ Un joueur(euse) ne peut s'inscrire que dans une série de simple, de double et une série de mixte.

**Ce n'est pas 5€**

### Qualification pour les championnats de Belgique

#### SERIES JEUNES:

simples: Les quatre demi-finalistes plus le joueur le mieux classé du critérium provincial de la catégorie et qui ne figure pas parmi les quatre demi-finalistes

Doubles et double mixtes: les quatre paires demi-finalistes des championnats provinciaux.

#### VETERANS :

simples : Tous les joueurs qui ont participé aux championnats provinciaux catégories simples Vétérans ou au critérium provincial.

doubles : Toutes les paires qui ont participé aux championnats provinciaux catégories doubles Vétérans.

Aucune modification des paires ne sera admise